L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 11 JANVIER.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

VILLE DE PARIS, capt. Surmont, Samedi 28 janv.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $125. Seconde cabine, $80.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

MARQUE SPÉCIALE.—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, Angleterre, pour débarquer les voyageurs [illegible].

I. GRAND & Co., agent, rue Carondelet, 14.

BREME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane, au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Premières cabines......$120 en or. Entrepont......45

De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Havre ou à Brême—Premières cabines......$120 en or. Entrepont......45

Des billets de passage de Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les MERCREDIS, touchant à Southampton. On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, No. 42, rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY......Capt. Geo. L. Norton

[illegible]MAN......Capt.—

[illegible] MEADE......Capt. A. W. Sampson.

UNITED STATES......Capt. Geo. H. Smith.

MISSISSIPPI......Capt. W. P. Henry.

[illegible]N METRO-[illegible]......Capt. H. S. Quick

[illegible] B. SOUDER, Capt.—

Pour New-York, tous les samedis, le steamer

CRESCENT CITY,

GEO. L. NORTON, Commandant, partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, samedi 14 janvier, à 8 heures du matin.

Ces steamers ont d'excellents aménagements. Chambres......$50 00. Entrepont......25 00.

On donne des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hamburg et Brême.

Billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le continent, par la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 192.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, ST. LOUIS.

Le steamer GEO. WASHINGTON, Commandant E. V. Gager, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, DIMANCHE, 15 janvier, à 8 heures A. M.

Passage......$50.

Le steamer prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. NATCHEZ, T. L. Leathers, capitaine, Sam. Ayles, commis, pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, et tous les atterrages intermédiaires. Au retour le Natchez se reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier du [illegible].

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya.

Le bateau à vapeur FLICKER, capt. Abe Smith, et S. D. Moore, commis, partira MARDI, 10 courant, à 5 P. M. pour Simsport, Churchville, Bayou [illegible] et tous les atterrages de la Rivière [illegible] l'objet d'une attention particulière.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à P. S. WILTZ, Carondelet, No 56, J. E. CARLIN, Tchoupitoulas, No 4.

POUR LA RIVIÈRE ROUGE.

MARDI, 10 janvier, à 6 heures P. M. [illegible] Shreveport, Grand Ecore et tous les débarcadères intermédiaires.

Le beau paquebot BELLE OF ALTON, John A. Brenner, capt., G. C. Hamilton, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAK, Gravier No 31, G. D. HITE, Tchoupitoulas, No 17, J. JANNEY, coin Delta et Canal.

A Natchitoches, le "Belle of Alton" se reliera avec le "Little Fleta" faisant le service de [illegible] et prendra aussi des passagers pour la [illegible].

Pour la Côte, Lobdell Store et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Burnham, commis Allen Jones, partira de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS soir à 5 et tous les VENDREDIS matin à 10 heures. A son retour, il partira de Lobdell Store les MARDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 11 du Commercial Place.

POUR LA COTE ET HERMITAGE, (Bi-Hebdomadaire.)

W. S. PIKE, J. J. Brown, capitaine, S. S. Streck, commis; fera le départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, Encoignure des rues Delta et Commune. Le commis recevra le fret constamment sur la Levée pour recevoir son fret.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau ST. JOHN, W. B. Greathouse, capitaine, Jas Mc Elroy, commis, laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge les DIMANCHE matin, à 10 heures, et les MERCREDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, desservant les MARDIS et VENDREDIS matin. Le commis est constamment sur la Levée pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, No 11 Conti.

La Côte et Donaldsonville.

Pour la Côte et le Bayou Lafourche, Bi-hebdomadaire.

Le bateau à vapeur JENNIE HOWELL, O. L. Blanchard, capitaine, H. Streck, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS et MARDIS SOIR à cinq heures, prenant du fret pour la Côte et le Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux, et afin de faire ses voyages de façon que Donaldsonville tous les LUNDIS et JEUDIS MATIN. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour la Côte et Donaldsonville.—Trois voyages réguliers par semaine.—LA BELLE, A. [illegible] capitaine; J. K. Le Blanc, commis. Partira de la Nlle-Orléans tous les Dimanches à 6 heures et tous les Mardis et Jeudis, à 5 heures.

Le commis est sur la Levée à toute heure du jour pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à M. N. WOOD, aux Nos 9 et 11 de la rue Delta.

Pour la côte et Donaldsonville.—Paquebot régulier de la côte—Trois voyages par semaine.—HENRY [illegible], Jos. Dalferes, capitaine. M. H. Landry, commis. Départs de la Nlle-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à midi; on aura de faire à [illegible] jour, il laissera Donaldsonville tous les mardis, jeudis et dimanches matin. Une commis sera constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret à bord.

Pour fret ou passage, s'adresser à J. J. COMEAUX, No 12, Vieille-Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche. BIG HORN. Jos. P. Auscott, capitaine, F. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS à 5 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Le commis à recevoir est toujours sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Paquebot Régulier naviguant le long entre la N. O. et l'Église Bonnet Carré.

MYRTIE. James Taylor, capt., Edouard Brou, commis. Partira de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS matin à 10 heures. Partira de l'Église de Bonnet Carré les MARDIS, JEUDIS et DIMANCHES matin à [illegible] heures.

JULIUS LOEFFLER,

POSEUR ET MARCHAND d'installation de gaz,

126......RUE DE CHARTRES......126

(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

Ouvrage est garanti.

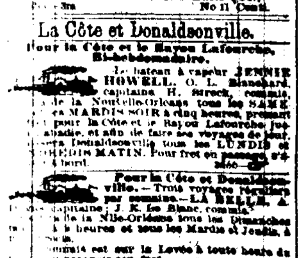

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, tout faits, enduits Asbestos ciment Asbestos, peinture préservative, etc. [illegible] L'Asbestos est la seule composition qui résiste à la chaleur et au climat. [illegible] Agents pour les célèbres fourneaux [illegible] pour les chaudières [illegible] et autres [illegible].

TABLE & BARTON, Agents [illegible]. Au No [illegible] de la rue [illegible].

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Malle des États-Unis, entre la N. O. et la N. O.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer fin marcheur et à basse pression

ABITA, capitaine Miller, partira pour les ports ci-dessus indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; les MARDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.

Retour: Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 4 heures du matin; de Madisonville les LUNDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 6 heures du matin.

Il sera positivement [illegible] départ du convoi qui précèdera celui à l'arrivée [illegible] du bateau.

Le bateau [illegible] sur la rivière Tchefuncte.

COHEN M. SORIA, Aux Nos [illegible] de la rue de l'Union.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de l'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades. Leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos les agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac ou on est pris subitement d'une indigestion, ou à la migraine, de violentes douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfounland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, se sont immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes de la

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et dell'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorant l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par charrettes au commerce. On le trouve dans toutes les grocerles en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

VICTOR BOLIS......A. A. PECOT.

BOLIS & PECOT.

MESSIEURS BOLIS & PECOT, propriétaires d'une patente pour la Charrue à Sarcler, annoncent aux planteurs qu'ils partiront pour l'Ouest dans les premiers jours de novembre afin d'y faire fabriquer des charrues à sarcler. Leurs moyens étant très limités, ils conseillent aux planteurs qui désirent essayer cet instrument d'adresser leurs commandes dans le courant d'octobre et avant cette époque; elles seront exécutées le plus tôt possible, chaque habitant devant avoir au moins une charrue pour être à même, au commencement du printemps, d'en déterminer le mérite et avoir le temps de faire de nouvelles commandes pour la saison. [illegible]

Les demandes doivent être adressées à B. M. Pecot (bureau de poste de Cypremort, paroisse Ste Marie, Lne.) qui nous avons nommé notre agent général, ou à Pascal & Illey, Nouvelle-Orléans.

Références à la Nlle-Orléans—Pascal & Illey, Benett Hare, Price, Kine & Tupper, [illegible].

[illegible]

—CERTIFICAT—

[illegible]

E. MARTIN.

[illegible]

L. GREVEMBERG, W. P. KEMPER, [illegible], G. L. FUSELIER, J. A. FRERE, A. L. FUSELIER, J. D. PARMELEE.

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Fouchet.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous [illegible] MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à Sucre, des Chaudières à Sucre, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, No. 61, Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1871.

CONFORMEMENT aux dispositions de la Charte [illegible]

[illegible]

L'état ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOMAS ANDERSON, Secrétaire.

Certifié et signé pardevant moi, ce jour, Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.

ANDREW HERO, Notaire Public.

ASSOCIATION D'ASSURANCE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans sa première année fiscale, expirée le 31 décembre 1870:

Primes d'incendie......		$311,275 00
Primes de mer......		363,776 22
Primes de rivières......		104,876 27
Total......		$779,928 [illegible]
En moins—primes non-expirées......	$108,466 00	
En moins—primes remboursées......	10,016 70	
En moins—réduction—(rebate)......	6,567 56	
En moins—ré-assurances......	16,267 [illegible]	141,336 [illegible]
Montant net des primes		638,[illegible]
Pertes par l'incendie......	$97,873 60	
Pertes sur mer......	126,574 00	
Pertes sur les rivières......	47,547 62	
	$272,[illegible] 11	
Dépenses......	53,[illegible] 42	
Profits et pertes......	652 86	
Réservé pour pertes non réglées......	22,000 00	
	$[illegible]	
Intérêt en moins......	[illegible]	236,284 [illegible]
Bénéfice net......		[illegible]

—ACTIF—

En caisse......	$143,413 29
Effets et comptes à recevoir......	168,[illegible] 47
Actions et obligations......	10,[illegible] 00
Primes en voie de recouvrement......	[illegible]
	$[illegible]
Billets pour actions—(stock notes)......	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 4 janvier 1871.

G. LE GARDEUR, JR., Notaire Public.

Le 2 janvier 1871, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de CINQUANTE POUR CENT, comptant — dividende qui sera payé à partir du 15 février prochain, par des crédits sur les billets fournis pour actions, au "pro rata" du montant de primes payé par chaque actionnaire.

C. CAVAROC, Président.

P. E. BERNARD, Vice-Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

—Directeurs—

Chs. Cavaroc,	P. E. Bernard,
Chs. de Ruyter,	S. Cambon,
A. Reichard,	U. Marmont,
Léon Haas, Jr.	Arthur Poincy,
E. F. Mioton,	Ant. Lanata,
W. Agar,	J. Eglé.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

61......RUE DU CAMP......61

JOS. S. COPES, Président, W. VAN NORDEN, Vice-Président, JOHN S. WALTON, Trésorier.

Directeurs: W. H. THOMAS, HENRY PEYCHAUD, DAVID WALLACE, Dr W. H. HOLCOMBE.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-fort à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent la paye trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs, papiers, etc.,—le tout à des conditions très modérées.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ:

JAMES J. O'FALLON, Président.

E. M. BRITTON, Vice-Président.

S. W. LOMAX, Secrétaire.

H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.

C. G. McHATTON, Agent Général.

W. E. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:

James J. O'Fallon,	James H. Lucas,
L. A. Hatch,	T. A. Russell,
A. M. Britton,	James Lupe,
A. B. Garrison,	J. M. Harney,
A. M. Waterman.	

Agence en Louisiane—No 23, Carondelet.

AU PREMIER. OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:

C. H. MOUTON, Président.

E. T. MERRICK, Vice-Président.

R. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'État.

MEDECINS-INSPECTEURS: J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE:

James Jackson,	Octave Vourhies,
E. T. Merrick,	F. H. Hatch,
Robert Mais,	C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam,	L. A. Wiltz,
R. B. Simmes.	

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle Orléans, No 61, rue du Camp. Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1870.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir: [illegible]

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Bosio et Fulton, [illegible]

W. J. J. ARMSTRONG, [illegible]

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A [illegible] [illegible]

CHEMINS DE FER.

Voyageurs ATTENTION!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central.

ONT leurs wagons de passagers et de bagages [illegible]

Le convoi express partira à 7 heures du matin [illegible]

[illegible] "LIGHTNING" pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

On [illegible]

Il va à New-York en 72 heures!

[illegible]

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.

D. B. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.

E. Q. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.

J. R. MOREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.

S. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

[redacted]

La division de Mobile, de ce Chemin de fer, sera ouverte au commerce

LUNDI, 21 NOVEMBRE 1870,

et les convois de passagers partiront comme suit:

De la Nouvelle-Orléans, du pied de la rue du Canal pour

La Baie St. Louis, Pass Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs, Pascagoula et Mobile à......à heures du matin.

Ils arriveront à Mobile à 2½ " après-midi.

Ils se relieront à Mobile avec

Le Chemin de Fer de Mobile et de l'Ohio et celui de Mobile et de Montgomery.

Pour tous les points DU NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST.

Ils partiront de Mobile, pour la Nouvelle-Orléans, à......11:30 du matin, Et arriveront à......6:10 du soir.

Prix du passage de la Nlle-Orléans à Mobile, $5

Des trains de fret partiront d'une ville à l'autre tous les jours.

On reçoit le fret à la Nlle-Orléans, au pied de la rue Julia, avant 4 heures et demie de l'après-midi et ce fret est livré à la Mobile le lendemain matin, de bonne heure. Le taux est aussi bas que celui de toute autre voie.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau général de la Compagnie, Salles 1 et 2, au premier, Batisse Story, au coin des rues Camp et Commune.

J. E. KENDRICK, Surintendant-Général.

Nlle-Orléans, 19 novembre 1870.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS.

Nlle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

La Chemin de fer central de l'Illinois et le Blue Line via Cairo, prend le fret de la Nlle-Orléans sur des bateaux de première classe qui partent tous les jours, à 5 heures de l'après-midi, pour Cairo, Chicago, et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les taux sont des plus bas.

Les taux, les connaissements de la Nlle-Orléans, par cette route, ne sont délivrés, signés et reconnus qu'au bureau général de cette Compagnie, au No 28 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs, en prenant cette voie, économisent les frais de drays et de transfert à Caire; leurs marchandises sont toujours couvertes et l'expédition s'en coûte rien.

JAMES T. TUCKER, Agent général.

Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

ARRANGEMENT D'HIVER. Excursions de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir de lundi, 3 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC.	DE LA VILLE.
6 heures du matin,	6 heures du matin,
7 " "	7 " "
9 " "	9 " "
11 " "	Midi.
1 " de l'après-midi.	2 heures de l'après-midi
3 " "	4 " "
5 " "	5 " du soir,
6 " du soir,	6 " "

Le Dimanche, les convois partiront de la rue Girod et du Lac toutes les heures après 6 heure de l'après-midi.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et au tant pour revenir.

GEO. PANDELY, Surintendant-Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des États-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se relie au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Têche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, on reçoit tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à quatre heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport; pour le Canal Bérenger et pour Houma, sera transporté par des bateaux à vapeur pour tous les points.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Exchange et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 4 heures.

CHS. A. WHITNEY & CO. Age.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

164......RUE DU CANAL......164

SEIZIEME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'année précédente: [illegible]

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 3 juin 1870.

[illegible] MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 3 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes participantes [illegible]

Directeurs:

P. FOURCHY,	L. [illegible]
P. McCOARD,	P. E. WILTZ,
[illegible]	[illegible] HOY,
E. E. [illegible]	[illegible] LAFITTE.
D. A. CHAFFRAIX,	

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co. of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

[illegible]

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT 50 POUR CENT.

[illegible]

W. H. PECKHAM, Président.

W. T. HOOKER, Vice-Président.

L. McADAM, Actuaire et Secrétaire.

[illegible]

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE DE P. P. STEWART,

[illegible] FULLER, WARREN & CO., [illegible] Troy, N. Y.

A vendre par

E. B. HOGAN, No 96 de la rue du Canal.

[illegible]

"BRILLIANT" DE BUCK.

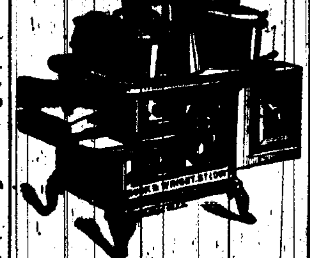

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux États-Unis pour la cuisine et la cuisson au [illegible].

PLUS DE 300,000 [illegible]

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis; PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis; MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'État de la Louisiane; PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp,

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de chauffage, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans

A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869: [illegible]

[illegible]

W. J. CASTELL.

[illegible]

PREMIER ÉTAT ANNUEL (dix mois) DE LA

Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie correcte des livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, Président.

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

Established in 1841. FORSYTH'S U. S. STANDARD SCALES.

200 Varieties Scales.

THE FIRST PREMIUMS AWARDED WHEREVER EXHIBITED.

The above cut represents the FORSYTH SUSPENSION R. R. TRACK SCALE. They are also the only manufacturers of SUSPENSION HAY, COAL and STOCK SCALES, with Patent DOUBLE BEAMS AND GRADUATED PENDULUMS. These SCALES are specially adapted to wet and marshy localities, as they require no pit. The levers being overhead and protected from dirt, dust, dampness and ever loaded wagons and R. R. cars.

EVERY DESCRIPTION OF DEEP AND SHALLOW PIT R. R. TRACK, HAY, COAL AND STOCK SCALES, R. R. DEPOT, WAREHOUSE, PLANTATION, DRUG, MARKET and GROCERS' SCALES.

TUCKER'S IMPROVED CASH DRAWER, the BEST in USE, and every lock WARRANTED. The only sure PROTECTION AGAINST THIEVES. The lock is capable of 81 changes. The alarm is simple in its construction and will last for years.

DEARBORN BALANCE, COTTON, SUGAR and GRAIN BEAMS and FRAMES, R. R. MANIFEST and Letter Copying PRESSES, WAREHOUSE and COTTON TRUCKS, BAGGAGE BARROWS, etc.

A LARGE AND COMPLETE ASSORTMENT of the above articles always on hand and for sale by

FORSYTH, ELLISON & CO., General Agents for the Gulf States, No. 48 Magazine street, N. O.

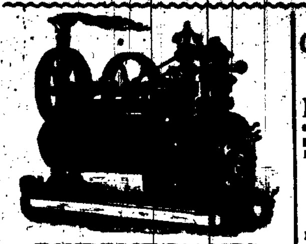

FONDERIE D'AMES

Machines Portatives

La satisfaction générale que donnent nos machines nous prouve que nous avons atteint notre but qui était de fournir la machine la plus solide et la plus simple [illegible]

[illegible]

Toutes les machines sont faites sur des patrons différents [illegible]

WM. L. CUSHING, Seul Agent, Nouvelle-Orléans.

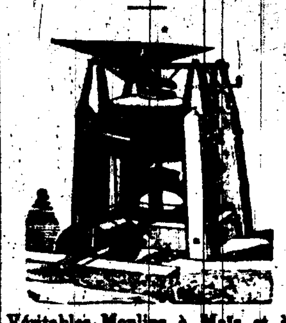

Véritables Moulins à Maïs et à Blé, de STRAUB. LA REINE DU SUD.

AGENCE DU SUD,

61......Rue St. Charles......61

NOUVELLE-ORLÉANS.

WM. L. CUSHING, Seul Agent.

AVIS.—Je me suis retiré des affaires à cause de mon grand âge, et avec moi [illegible] WM. L. CUSHING [illegible] M. F. STRAUB [illegible]

ISAAC STRAUB.

Mon seul agent à la Nouvelle-Orléans est M. WM. L. CUSHING, et tous les ordres à lui adressés seront remplis aux prix de fabrique. [illegible]

N. S. STRAUB.

DÉPOT DU SUD,

61......St. Charles......61

NOUVELLE-ORLÉANS.

WM. L. CUSHING, Agent.

Le prix le plus élevé a été décerné, à la Foire d'État, à Hoe & Co., pour les meilleures Scies [illegible] l'American Saw Co. et d'autres. [illegible] & Co. sont vendues à la Nlle-Orléans par W. L. Cushing aux prix de facture.

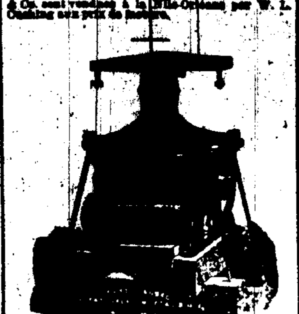

Moulins à Sucre de Croncher.

Plus de 300 de ces moulins sont maintenant en usage [illegible]

W. L. CUSHING, Seul Agent, Au No 61 de la rue St Charles.

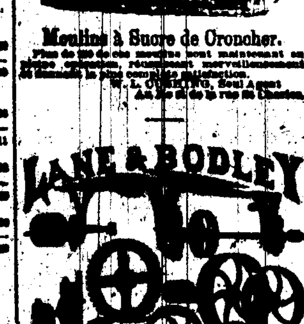

L'Agence du Sud de LANE & BODLEY, de Cincinnati, est au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, sous la direction de W. L. CUSHING [illegible]

MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A BOUGIES, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPÈCE DE MACHINES—FABRIQUÉES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.

Pour les circulaires donnant des détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

NICOLAS RUEL vs CHARLES BUSHING

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

VINGT-UNIÈME ÉTAT ANNUEL —DE LA—

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, [illegible] mai 1870

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870: [illegible]

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

[illegible] ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

P. G. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

TRUSTEES:

[illegible]

La Reine Vve SERRURIER-HOBEN vs NICOLAS COSTE.

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Dr. Schenck

Advises Consumptives to go to Florida in Winter.

HAVING for the last thirty-five years devoted my whole time and attention to the study of lung diseases and consumption, I feel that I understand fully the course that ought to be pursued to restore a tolerably bad case of diseased lungs to healthy soundness. The first and most important step is for the patient to avoid taking cold, and the best of all places on this continent for this purpose, in winter, is Florida, well down in the State, where the temperature is regular, and not subject to such variations as in more Northern latitudes. Palatka is a point I can recommend. A good hotel is kept there by Peterman. Last winter I saw several persons there whose lungs had been badly diseased, but who, under the healing influence of the climate and my medicines, were getting well.

One hundred miles further down the river is a point which I would prefer to Palatka, as the temperature is more even and the air dry and bracing. Mellonville and Enterprise are located there. I should give a decided preference to Mellonville. It is two miles from river or lake, and it seems almost impossible to take cold there. The tables in Florida might be better, and patients complain at times, but that is a good sign, as it indicates a return of appetite, and when this is the case they generally increase in flesh, and then the lungs must heal.

Jacksonville, Hibernia, Green Cove, and many other places in various parts of Florida, can be safely recommended to consumptives in winter. My reasons for saying so are that patients are less liable to take cold there than where there is a less even temperature, and it is not necessary to say that where a consumptive person exposes himself to frequent colds he is certain to die shortly. Therefore my advice is, go well down into the State out of the reach of prevailing east winds and fogs. Jacksonville, or almost any other of the localities I have named, will benefit those who are troubled with a torpid liver, a disordered stomach, deranged bowels, sore throat or cough, but for those whose lungs are diseased a more southern point is earnestly recommended.

[illegible]

In conclusion, I will say that when persons take my medicines and their systems are brought into a healthy condition thereby, they are not so liable to take cold, yet no one with diseased lungs can bear a sudden change of atmosphere without the liability of greater or less irritation of the bronchial tubes.

Full directions in all languages accompany my medicines, so explicit and clear that any one can use them without consulting me, and can be bought from any druggist.

J. H. SCHENCK, M. D., No. 15 N. SIXTH street, Philadelphia.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,

NO. 61 CAMP STREET. NEW ORLEANS, Jan. 10, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869: [illegible]

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 10th day of January, 1870.

A. SHELLEY, Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT interest on the outstanding scrip [illegible] AND A THIRD PER CENT. [illegible] EIGHTY PER CENT. [illegible]

THOMAS SLOO, President.

JOHN G. GAINES, Vice President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870:

[illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, JANUARY 11.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, WEDNESDAY, Jan. 11, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship St. Mary, Hawthorne, for Galveston and Indianola......C A Whitney & co

Ship Genevieve Strickland, Strickland, for Liverpool......Lovell & Bailey

Ship Agenor, Knowles, for Liverpool......Lovell & Bailey

Brig Josie, Pettengow, for New York......G W Hynson & co

Schr. Mai, (Brit) Shaw, for Utilla, in ballast......Master

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship Cuba, Dukehart, from Baltimore, 31st ult, via Havana and Key West, to Whitney & co—2d district.

Steamship St Louis, Gillan, from Liverpool 29th ult, to Meaher, Knox & co—2d district.

Steamship Achilles, Colburn, from Philadelphia, 24th ult, via Havana, to Wm Creevy—2d dis.

Ship Gladstone, Cassidy, 41 days from Londonderry to master—Point.

Schr J E Flood, Dayton, 4 days from Galveston, in ballast, Geo W Hynson & co—3d district.

Brig Jos M Sarris, Wyman, 12 days from Turks Island, to A F Cochran—Point.

Schr J S Ingraham, Packard, 19 days from New York, to G A Fosdick & co—1st district.

Steamer Louise, Hopkins, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr R D Post, from Fish River—40,000 ft lumber.

Schr Dixie, from Biloxi—1000 bbls charcoal.

Schr Victoria, fm Tchefuncta—160 bbls sand.

Schr Ellen, fm Bayou Lacombe—400 bbls charcoal.

Schr Lucy, from Tchefuncta—40 cords wood.

Schr Texas, fm Wolf River—30,000 feet lumber.

Schr Emma Jane, fm Pearl River—45,000 ft lumber.

Schr New Years, from Jordan River—45,000 feet lumber.

Schr Ann McGuinn, fm Tchefuncta—400 bbls sand.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Surprise No 1, fm Mandeville—15 bbls sugar, 12 bbls molasses.

Schr Mary Ann, from Bayou Lacombe—1000 bbls charcoal.

Schr Democrat, fm Bay St Louis—1100 bbls charcoal.

Schr Best Friend, fm Biloxi—1200 bbls charcoal.

Schr Pearl, fm Bay St Louis—1000 bbls charcoal.

Schr Hermit No 2, from Bonfouca—14 cords wood.

Schr Katy L. from Tchefuncta—12 cords wood, 300 bbls charcoal.

Schr Venice, fm Tchefuncta—14 cribs timber.

—STEAMBOATS—

Selma, Pickett, from Washington.

Marcella, Sherman, from Yazoo City.

Lizzie Hopkins, Rawlings, from Tensas.

Wade Hampton, Lisson, from Fort Adams.

Bradish Johnson, Bassett, from Lower Coast.

La Belle, Dugas, from Donaldsonville.

J Howell, Blanchard, fm Donaldsonville.

Bertha, Hodge, from Lafourche.

Beasseat City, Taylor, fm Grand View Beach.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Phillis, Caldwell, from the Passes—Towed down and to sea 6th inst, ships Augusta and Canada and bark O H Hume—brought up ship Gladstone and brig J M Burns.

BELOW COMING UP.

Ship John Harvey, Lovell, from Antwerp Nov 28, to Lovell & Bailey.

Bark Angelica, (Rus) Rein, from London Nov 25, to master.

Schr E B Emery, Clarton, 15 days from Philadelphia, via Key West, to Jenkins & Springer.

EXPORTS.

GALVESTON AND INDIANOLA—Per steamship St Mary—Per Indianola—[illegible]

LIVERPOOL—Per ship Genevieve Strickland—[illegible] bales cotton [illegible]

LIVERPOOL—Per ship Agenor—[illegible] bales cotton.

NEW YORK—Per brig Josie—[illegible]

IMPORTS.

INDIANOLA AND GALVESTON—[illegible]

HAVANA—[illegible]

LONDONDERRY—Per ship Gladstone—[illegible]

TURK'S ISLAND—Per brig J M Burns—[illegible]

MOBILE—Per steamer Louise—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

WASHINGTON—Per steamer Selma—[illegible]

YAZOO RIVER—Per steamer Marcella—[illegible]

TENSAS—Per steamer Lizzie Hopkins—[illegible]

FORT ADAMS—Per steamer Wade Hampton—[illegible]

LOWER COAST—Per steamer Bradish Johnson—[illegible]

GRAND VIEW REACH—Per steamer Beasseat City—[illegible]

DONALDSONVILLE—Per steamer La Belle—[illegible]

LAFOURCHE—Per steamer Bertha—[illegible]

DONALDSONVILLE—Per steamer J Howell—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

January 10—8 bales cotton [illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

January 10—[illegible] bales cotton [illegible]

LIST OF VESSELS

JANUARY 9, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

Steamship Morning Star, Henry [illegible]

Steamship St. Louis, Whitehead [illegible]

Steamship Weybosset, Bolger [illegible]

Steamship Thomas Kelso, Dubois [illegible]

Ship Sunshine, Soper [illegible]

Schr Oliver Jameson, Jameson [illegible]

Schr Thos H Moyer, Fisher [illegible]

Schr Edith, Randall [illegible]

BOSTON.

Ship Kentuckian, [illegible]

Bark Morning Star, [illegible]

Schr Lookout, [illegible]

PHILADELPHIA.

Schr R W Godfrey, Garwood [illegible]

Schr F N Bailey, [illegible]

ROCKPORT, ME.

Brig Lucy M [illegible]

LIVERPOOL.

Ship Hampden, Atkinson [illegible]

Ship Bell, [illegible]

Ship J A Thompson, Thompson [illegible]

Ship City of Richmond, [illegible]

Ship Lake Ontario, [illegible]

Ship Sparkhill, [illegible]

[illegible]

HULL, ENG.

Brig A R Stover, [illegible]

NEWPORT, WALES.

Ship Zetland, Dicks [illegible]

Ship Columbia, [illegible]

Ship Westfield, Jacobs [illegible]

Bark Brunswick, [illegible]

BRISTOL, ENG.

[illegible]

NEWCASTLE.

[illegible]

CARDIFF.

Ship Wilmington, [illegible]

[illegible]

HAVRE.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

RIO DE JANEIRO.

[illegible]

HONG KONG.

[illegible]

ASPINWALL.

[illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company,

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement: [illegible]

[illegible]

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 10th day of January, 1870. W. J. CASTELL, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 10th day of January, 1870, it was resolved to declare a scrip dividend of fifty per cent on the net earned premiums [illegible]

It was also resolved to pay six per cent interest on all outstanding certificates of scrip and [illegible]

DIRECTORS:

Geo. Urquhart,	[illegible] Payne,
A. [illegible]	W. J. Williams,
C. W. [illegible]	[illegible] Reichard,
[illegible]	[illegible]
A. [illegible]	[illegible]

Common Sense Commended. It is difficult to give in a dozen lines [illegible]

TARRANT'S [illegible] APERIENT

should be preferred to all other cathartics and alteratives [illegible]

SOLD BY ALL DRUGGISTS.

The Imperishable Perfume!

As a rule, the perfumes now in use have no permanency. [illegible]

Murray & Lanman's Florida Water! [illegible]